

Environnement

Déchets verts : calendrier 2013

Le calendrier

Les conditions de dépôt

MONT-DORE
Pratique

ville du
MONT-DORE



1^{er} trimestre 2013

Dates de dépôt des déchets verts

		JANVIER	FÉVRIER	MARS
Secteur 1	YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS	Du vendredi 4 au dimanche 6 janvier	Du vendredi 1 ^{er} au dimanche 3 février	Du vendredi 1 ^{er} au dimanche 3 mars
Secteur 2	ROBINSON,	Du vendredi 11 au dimanche 13 janvier	Du vendredi 8 au dimanche 10 février	Du vendredi 8 au dimanche 10 mars
Secteur 3	BOULARI, SAINT-MICHEL, LA COULÉE	Du vendredi 18 au dimanche 20 janvier	Du vendredi 15 au dimanche 17 février	Du vendredi 15 au dimanche 17 mars
Secteur 4	VALLON-DORE, MONT-DORE SUD	Du vendredi 25 au dimanche 27 janvier	Du vendredi 22 au dimanche 24 février	Du vendredi 22 au dimanche 24 mars
Secteur 5	PLUM, MOURANGE	Du vendredi 25 au dimanche 27 janvier	Du vendredi 22 au dimanche 24 février	Du vendredi 22 au dimanche 24 mars
Secteur 6	SAINT-LOUIS	Du vendredi 25 au dimanche 27 janvier	Du vendredi 22 au dimanche 24 février	Du vendredi 22 au dimanche 24 mars

2^e trimestre 2013

Dates de dépôt des déchets verts

		AVRIL	MAI	JUIN
Secteur 1	YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS	Du vendredi 29 au dimanche 31 mars	Du vendredi 3 au dimanche 5 mai	Du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin
Secteur 2	ROBINSON,	Du vendredi 5 au dimanche 7 avril	Du vendredi 10 au dimanche 12 mai	Du vendredi 7 au dimanche 9 juin
Secteur 3	BOULARI, SAINT-MICHEL, LA COULÉE	Du vendredi 12 au dimanche 14 avril	Du vendredi 17 au dimanche 19 mai	Du vendredi 14 au dimanche 16 juin
Secteur 4	VALLON-DORE, MONT-DORE SUD	Du vendredi 19 au dimanche 21 avril	Du vendredi 24 au dimanche 26 mai	Du vendredi 21 au dimanche 23 juin
Secteur 5	PLUM, MOURANGE	Du vendredi 19 au dimanche 21 avril	Du vendredi 24 au dimanche 26 mai	Du vendredi 21 au dimanche 23 juin
Secteur 6	SAINT-LOUIS	Du vendredi 19 au dimanche 21 avril	Du vendredi 24 au dimanche 26 mai	Du vendredi 21 au dimanche 23 juin

3^e trimestre 2013

Dates de dépôt des déchets verts

		JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Secteur 1	YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS	Du vendredi 28 au dimanche 30 juin	Du vendredi 2 au dimanche 4 août	Du vendredi 30 août au dimanche 1 ^{er} septembre
Secteur 2	ROBINSON,	Du vendredi 5 au dimanche 7 juillet	Du vendredi 9 au dimanche 11 août	Du vendredi 6 au dimanche 8 septembre
Secteur 3	BOULARI, SAINT-MICHEL, LA COULÉE	Du vendredi 12 au dimanche 14 juillet	Du vendredi 16 au dimanche 18 août	Du vendredi 13 au dimanche 15 septembre
Secteur 4	VALLON-DORE, MONT-DORE SUD	Du vendredi 19 au dimanche 21 juillet	Du vendredi 23 au dimanche 25 août	Du vendredi 20 au dimanche 22 septembre
Secteur 5	PLUM, MOURANGE	Du vendredi 19 au dimanche 21 juillet	Du vendredi 23 au dimanche 25 août	Du vendredi 20 au dimanche 22 septembre
Secteur 6	SAINT-LOUIS	Du vendredi 19 au dimanche 21 juillet	Du vendredi 23 au dimanche 25 août	Du vendredi 20 au dimanche 22 septembre

4^e trimestre 2013

Dates de dépôt des déchets verts

		OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Secteur 1	YAHOUÉ, CONCEPTION, PONT-DES-FRANÇAIS	Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre	Du vendredi 1 ^{er} au dimanche 3 novembre	Du vendredi 29 novembre au dimanche 1 ^{er} décembre
Secteur 2	ROBINSON,	Du vendredi 4 au dimanche 6 octobre	Du vendredi 8 au dimanche 10 novembre	Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre
Secteur 3	BOULARI, SAINT-MICHEL, LA COULÉE	Du vendredi 11 au dimanche 13 octobre	Du vendredi 15 au dimanche 17 novembre	Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre
Secteur 4	VALLON-DORE, MONT-DORE SUD	Du vendredi 18 au dimanche 20 octobre	Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre	Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre
Secteur 5	PLUM, MOUIRANGE	Du vendredi 18 au dimanche 20 octobre	Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre	Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre
Secteur 6	SAINTE-LOUIS	Du vendredi 18 au dimanche 20 octobre	Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre	Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre



INFORMATIONS PRATIQUES

CONDITIONS DE DÉPÔT

La Ville organise une collecte mensuelle des déchets verts. Ces derniers doivent être déposés devant les habitations uniquement aux jours mentionnés dans le calendrier, dans la limite de **3m³ par lot**.

Les déchets autorisés sont les suivants :

- > résidus de jardin (tonte, feuilles, fleurs, arbustes, branchages),
- > troncs d'arbres débités en tronçons de diamètre inférieur à 80 cm et d'une longueur n'excédant pas 2 mètres.

Attention : ne pas mélanger déchets verts et déchets encombrants, ils ne seront pas collectés.

NUMÉROS UTILES

N° Vert

05 06 07

Appel gratuit

SVP Mana

Tél. 44 58 58

15, route du Sud - Cap Normandie

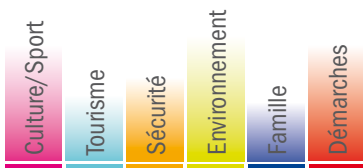
Direction des services techniques et de proximité,

Tél. 43 30 36

dstp@ville-montdore.nc

249, rue Gaëtan Brini - Zone industrielle, La Coulée

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30



RETROUVEZ LES FICHES PRATIQUES SUR
www.mont-dore.nc



MONT-DORE
Pratique